

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comment de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

85 ff de quatre bat pièces 24. 90 Mess et mesure d'Orbe
entre dans la barbe de la maison de chaque
particulier qui en sème et environ un char de foin
pour la conduite de l'horloge et 25 ff en place de bois.
Des revenus de la Commune qui ne percevoit
aucun droit féodal mais qui en payoit.

Le 16. Janvier 1794. Le Regent a payé 125.
pour affranchir du fœcage la Maison de la
vet la Commune lui en paye annuellement
Interets, qui est-ce que lui remboursera le
Capital?

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.
RAPPORTS LOCAUX

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Ferreyre-

106

No. 58.

Ferreyre

elles est réunie à celle de la Sarra

de la paroisse de la Sarra, agence de la Sarra

de Cossonnay
du Simantune maison soit forge lieu dit au Crosch
à 10 minutes de Ferreyrequatre enfants de sus ditte forge qui devoient
fréquenter l'école & ne le font pas

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

La Sarra, Compaples, Chevilly, Moiry
à une bonne demi lieue de ferreyres

a. Leurs noms.

voyez ci dessus

b. Leurs distances réciproques.

Eloignées les une des autres, comme est dit ci dessus

II.

INSTRUCTION.

5°. Qu'en enseigne-t-on dans chaque école?

Lecture, Ecriture, orthographe arithmétique
et la Musique des Bsaumes, et la Religion

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

toute l'année

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

Vieux & nouveau Testament, Catéchisme de Bsaumes
recités par coeur, & Cantate de Bsaumes Choisis
Et les Cantiques

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

Ces, Contenus dans le Code Ecclesiastique

9°. Durée de l'école chaque jour?

Cinq heures par jour outre une répétition le soir
de 3 heures en hiver destinée à l'écriture et arithmétique

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?

quo, et l'explication de la parole de Dieu
3 Chapas, ceux qui lisent, ceux qui épellent
et l'alphabet

III.

RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

avant la régénération, le ci devant d'après un
examen des Bsaumes de la Sarra

b. D'où est-il?

de Moiry

c. Son nom

Joseph Hanson

(3)

d. Son âge.

46 ans

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il?

non marié, point d'enfans

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

1. année de ferreyres

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit la vocation précédente?

3 années, à la Brar, une année à Doy 2 années
à la Chaux, 11 années à Matthod
depuis 6 années en prison des oligarques Bernois
pour avoir démonté des fontaines Batriotiques.
Lecture à l'Eglise de la Sarra les jours de fêtes
Brieves tous les Dimanches, avec une école aux
grands enfans -
25 à 30 Ecoliers en hiver

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

Seulement les petits enfans

a. En hiver, } soit garçons ou filles.
b. En été, }

IV.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds? 0

b. Quelle en est la valeur? 0

c. Source des revenus. 0

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? 0

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour être admis, combien? 0

15°. Bâtiment de l'école.

une petite Maison.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

vieille & sans aisances avec une chambre
pour faire l'école & la prière le Dimanche

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

une chambre haute, très froide, & peu éclairée

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être la maison, & à quel prix?

voyez ci dessus

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

le village de ferreyres

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Le Citoyen Chanson ayant été victime de l'oligarchie Bernoise pour avoir manifesté les sentimens patriotiques, et sur tout sur l'ant-je qui est a presumer pour avoir écrit le nom des particuliers de Moiry, au Si devant Tresorier Gingins, les lettres d'ont il a Soigneusement gardé copie, Souhaiteroit permission de les mettre sous presse pour faire connoître au public, ce qui témoigneroit pour lui d'une manière incontestable
J. Chanson instituteur de Forreyres

32 grons de bled Mesure de la Sarra argent 30
argent 30 grons bled 32 grons vin ou bois 1. ou deux

16 grons de la Sarra, le reste par les pères de familles, et par chaque particuliers par égale
les 16 grons de la Sarra de Censés qu'ils retiennent au village de Forreyres

15 grons compris dans les 30 grons ci dessus qui font le total de l'argent

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District De Cossonnay

e. Canton Du Léman

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

La Sarra

108

N° 61.

Réponse du Regent de la Sarra

La Sarra

Ville

Elle forme une Commune

Chef lieu de la Paroisse de la Sarra, elle a son Agent

De Cossonnay

Du Léman

Les maisons appartenantes au ressort de l'école de la Sarra sont toutes rapprochées

Il n'y en a aucun